

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

La S2TMD offre de nombreuses possibilités d'études supérieures et d'insertions professionnelles en particulier dans les différents domaines du spectacle vivant (médiation culturelle, enseignement, gestion de spectacle, régie, interprétation, création, mise en scène, marketing, communication, etc.). L'Université, notamment de Poitiers, propose des licences Arts du spectacle, Musicologie, Histoire de l'art, des licences professionnelles (en 1 an après un bac+2) et un Centre de Formation de Musicien Intervenant (CFMI) préparant au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI, entrée bac +1). Au niveau master, de nombreuses universités proposent des parcours visant la médiation et la gestion culturelle, parcours pour lequel une formation S2TMD est un atout précieux. La préparation du CAPES est également une voie possible.

Les bacheliers S2TMD qui aspirent à devenir musiciens, comédiens ou danseurs poursuivent principalement leurs études en conservatoire, d'abord dans l'enseignement initial jusqu'à l'obtention du Diplôme d'Études Musicales, Chorégraphiques (DEC) ou Théâtrales (DET) puis dans le cycle préparant aux concours (CPES). Ils pourront ainsi tenter l'entrée dans les établissements supérieurs du Ministère de la Culture (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris ou de Lyon, Pôles d'enseignement supérieur, Ecoles Nationales de théâtre, Ecoles supérieures de danse) ou les conservatoires supérieurs étrangers afin d'obtenir un diplôme valant grade de licence (Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) ou bachelor) et pour certains établissements, master et doctorat d'interprétation. Certaines universités permettent de préparer une licence en même temps que le DNSP au sein d'un pôle ou d'une école d'enseignement supérieur artistique. Les étudiants des écoles et pôles supérieurs peuvent envisager de préparer ensuite le Diplôme d'État (DE) de professeur de théâtre, de musique ou de danse, ou le Certificat d'Aptitude (CA) uniquement dans les CNSMD.

INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

La réussite au test d'entrée en TMD/S2TMD s'accompagne obligatoirement d'une inscription au conservatoire de Grand Poitiers. Celle-ci se fait simultanément dans le dossier de candidature. Les candidats reçus s'engagent à s'acquitter des droits de scolarité (information sur le site du CRR). Les élèves internes bénéficient du tarif des habitants de Grand Poitiers.

Lycée Victor Hugo de l'Académie de Poitiers

10, rue Victor Hugo • 86000 Poitiers • 05 49 41 39 22
<http://lycee-victorhugo-poitiers.fr>

Delphine Nibaudeau • **Provisure**

Sandie Bescond • **Provisure adjointe**

Scolarité : ce.0860034v@ac-[poitiers.fr](mailto:ce.0860034v@ac-poitiers.fr)

Référent filière : stephanie.blais@ac-[poitiers.fr](mailto:stephanie.blais@ac-poitiers.fr)

Conservatoire à Rayonnement Régional

5, rue Franklin • 86000 Poitiers • 05 49 30 20 20
<https://www.conservatoire.grandpoitiers.fr>

Marie-Jean Guillemette-Lazennec • **Directrice**

Marie-Christine Trouvé • **Directrice adjointe**

Scolarité : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Référent filière : helene.pouzet@grandpoitiers.fr

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Samedi 31 janvier** : journée portes ouvertes de 9h00 à 16h00 au lycée Victor Hugo — Début des candidatures
- **Mardi 10 mars 18h30** : Réunion d'information en visioconférence
- **Avant le 20 mars** : retour des dossiers de candidature au service scolarité du lycée (**dossier papier + chèque**)
- **Lundi 4 et mardi 5 mai** : tests d'admissibilité au conservatoire et au lycée
- **Fin juin** : résultats



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE GRAND POITIERS

TMD

(Option Théâtre, Musique, Danse)

S2TMD

Sciences et Techniques du Théâtre, de
la Musique et de la Danse



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Conservatoire
à Rayonnement Régional

GRAND POITIERS
communauté urbaine

POUR QUI ?

La série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse s'adresse aux élèves motivés, qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la **création artistique**, du **spectacle vivant**, ou encore de la **gestion** et de la **médiation culturelles**. Pour la musique (cursus traditionnel ou musiques actuelles) et la danse, cela suppose qu'ils soient déjà engagés dans un parcours de formation artistique exigeant d'un niveau minimum de milieu de cycle 2 d'un conservatoire classé. Pour le théâtre, ils peuvent être débutants dans cette pratique.

QUELLES COMPÉTENCES ?

Les enseignements de spécialité de la série S2TMD permettent aux élèves d'**approfondir leurs compétences artistiques**, qu'il s'agisse des **techniques** de leur art ou de sa **culture**. En classe de 1ère, un enseignement d'économie, droit et environnement du spectacle vivant permet aux élèves de **découvrir les réalités du monde professionnel** auquel ils aspirent. En complément de ces spécialités, les enseignements généraux de tronc commun garantissent une formation générale solide et équilibrée permettant d'envisager sereinement un large spectre d'études post baccalauréat.



QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

De la seconde à la terminale, des **aménagements d'emploi du temps** permettent aux élèves de concilier formation scolaire et formation artistique dans de bonnes conditions.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

L'ensemble des cours de spécialités est dispensé par une équipe pédagogique associant professeurs du lycée et du conservatoire. La spécialité culture est prise en charge par le lycée, la spécialité pratique par le conservatoire. L'ensemble des enseignements est réuni par des champs de questionnements transversaux engageant les élèves dans des projets communs.

COMMENT CANDIDATER ?

Les parents des élèves de 3ème ou 2nde remplissent un **dossier de candidature** téléchargeable sur les sites internet du Lycée Victor Hugo et du conservatoire de Grand Poitiers. Il est à **retourner, complété et accompagné des pièces justificatives demandées, au service scolarité du CRR** selon le calendrier défini sur ce dossier.

Les parents sont également invités à **prendre contact avec le Lycée Victor Hugo** et à venir lors de ses portes ouvertes. Les élèves sont ensuite convoqués à des **tests d'admissibilité** qui permettent d'exprimer leurs motivations et vérifier leurs compétences techniques et artistiques.

QUELLE REPARTITION

PAR MATIÈRE ?

	Classe de seconde	Filière S2TMD	
	Option Culture et Pratique artistique	Classe de Première	Classe de Terminale (ouverture en septembre 2023)
Mathématiques	4h00	3h00	
Français Philosophie	4h00	3h00 de français	2h00 de philosophie
Langues Vivantes	5h30	4h00	
Histoire - Géographie	3h00	1h30	
Éducation physique et sportive	2h00	2h00	
Enseignement moral et civique	30min (18h à l'année)	30min (18h à l'année)	
Physique - Chimie	1h30		
Sciences et vie de la terre	1h30		
Sciences économiques et sociales	1h30		
Sciences numériques et technologique	1h30		
Économie, droit et environnement du spectacle vivant		3h00	
Enseignement de pratique artistique (théâtre, musique, danse)	6h00	5h30	7h
Culture et sciences du Théâtre, de la Musique ou de la Danse		5h30	7h

Ces tests comprennent un **cours collectif** pour le théâtre, **deux cours techniques** et un **atelier** pour la danse, un test de **formation musicale** et une **interprétation instrumentale ou vocale** pour la musique. S'ensuit un **entretien individuel** mené par l'équipe pédagogique conjointe du lycée et du conservatoire. Lors de cet entretien, les candidats sont amenés à exposer leur projet d'orientation et leurs motivations. Pour les candidats en **Musiques Actuelles Amplifiées** qui ne pourraient justifier d'un niveau supérieur ou égal à celui de milieu de second cycle, il est demandé de joindre une vidéo (fichier ou lien internet) du candidat en situation de jeu, d'une durée de 3 à 5 minutes.

L'INTERNAT

Les élèves peuvent être accueillis au Lycée Victor Hugo comme internes, demi-pensionnaires ou externes. L'internat (garçons et filles séparés, en chambre individuelle) permet l'hébergement et la restauration (matin, midi et soir) du lundi matin au vendredi après la fin des cours. Les élèves hors département 86 peuvent arriver le dimanche soir mais ils doivent prévoir le repas.